

sur les conditions actuelles du port, il y verra qu'il est de la plus haute importance de continuer ces travaux avec toute la diligence possible. Si l'on laisse quelques années s'écouler sans fermer l'entrée nord du port, il se remplira de sable de telle manière qu'il deviendra absolument inutile. Voilà ce qu'on a négligé de signaler à l'attention du ministre.

M. MONK: J'obtiens un rapport spécial à cet égard.

Port de Cole—quai, \$5,000.

M. SINCLAIR: Le ministre entend-il poursuivre ces travaux cette année?

M. MONK: Oui.

Cow-Bay (Port-Morien), pour terminer les ouvrages de protection et réfections générales, \$5,000.

M. CARROLL: Le ministre a-t-il l'intention de faire exécuter ces travaux en régie ou bien à l'entreprise?

M. MONK: Je n'ai encore rien décidé à cet égard.

M. CARROLL: Par le passé, ces travaux se faisaient en régie. Si les travaux se font ainsi, je recommanderais au ministre de se montrer scrupuleux dans le choix du conducteur des travaux. Qu'il obtienne un rapport de l'ingénieur et il se convaincra que c'est un ouvrage de haute importance qui demande de l'habileté technique.

Ile-du-Diable, prolongement du brise-lames, \$25,000.

M. MACLEAN (Halifax): L'adjudication des travaux a-t-elle eu lieu?

M. MONK: La question est à l'étude.

Pointe-Gillis (Est), construction d'un quai, \$1,200.

M. CHISHOLM (Inverness): Où est-ce?

M. MONK: C'est un petit établissement sur le bord du lac Petit-Bras-d'Or.

Inverness—améliorations du port, \$5,300.

M. CHISHOLM (Inverness): Quelle est l'intention du ministre à l'égard de cet important ouvrage? Se propose-t-il d'inscrire un crédit supplémentaire au budget?

M. MONK: Oui, nous avons l'intention de demander l'ouverture d'un crédit supplémentaire.

Medford—Construction d'un quai, \$5,700.

M. SINCLAIR: Que fait-on à cet égard? Si je ne me trompe, l'entreprise a été adjugée l'automne dernier; mais plus tard l'entrepreneur fut averti de ne pas se mettre à l'œuvre. Le ministre a-t-il l'intention de pousser ces travaux? Où en sont-ils rendus?

M. MONK: Il a surgi quelque différend au sujet de l'emplacement. Nous avons

M. CHISHOLM.

reçu des offres, en réponse à un appel à la concurrence publique. Ce quai répondra aux besoins de Medford et de la contrée avoisinante au nord et au sud.

M. CHISHOLM (Inverness): Où doit-on construire ce quai?

M. MONK: La question du choix de l'emplacement est encore à l'étude et on n'a encore rien décidé.

Port de Yarmouth—améliorations, \$100,000.

M. MACLEAN (Halifax): Je désire qu'on réserve ce crédit ainsi que le crédit général affecté aux ports et aux rivières. Je serais bien aise que le ministre des Travaux publics n'abordât l'étude de ces articles que lorsque le député de Cap-Breton (M. McKenzie) et le député d'Yarmouth (M. Law) seront ici.

M. MONK: Je ne voudrais pas retarder l'adoption du crédit destiné à Yarmouth. L'honorable député ne voit-il pas d'un bon œil ces améliorations?

M. MACLEAN (Halifax): Il n'y aura pas de retard.

(Rapport est fait de quelques résolutions budgétaires.)

DEMANDE DE DOCUMENTS.

M. MONK propose que la séance soit levée.

M. MACLEAN (Halifax): Je désire rappeler au ministre des Douanes que j'ai demandé, ces jours derniers, le dépôt de deux rapports et, qu'ils ne sont pas encore sur le bureau. Un de ces dossiers se rattache à la révocation d'Eugène Baldwin, fonctionnaire de la douane à Coaticook et l'autre à la modification apportée aux règlements concernant la taxe de la ficelle pour homards.

M. REID (Grenville): J'ai déposé sur le bureau le rapport au sujet de la ficelle pour homards. Le dépôt de l'autre rapport a été ajourné, en attendant réception d'un autre exemplaire du journal en question.

M. MACLEAN (Halifax): J'en ai une douzaine. Je puis donc me passer de cet exemplaire.

M. REID (Grenville): Alors je déposerai ce dossier lundi.

M. STANFIELD: Il y a deux ans j'ai demandé un dossier au département des Chemins de fer et c'est à peine si on en a déposé la moitié sur le bureau. Voilà plusieurs fois que je renouvelle ma demande et je désirerais que ce dossier fût complété.

M. LEMIEUX: Le département de la Marine et des Pêcheries a-t-il pris quelque décision sur la question de savoir si les commissaires du port de Montréal demeureront en fonctions?